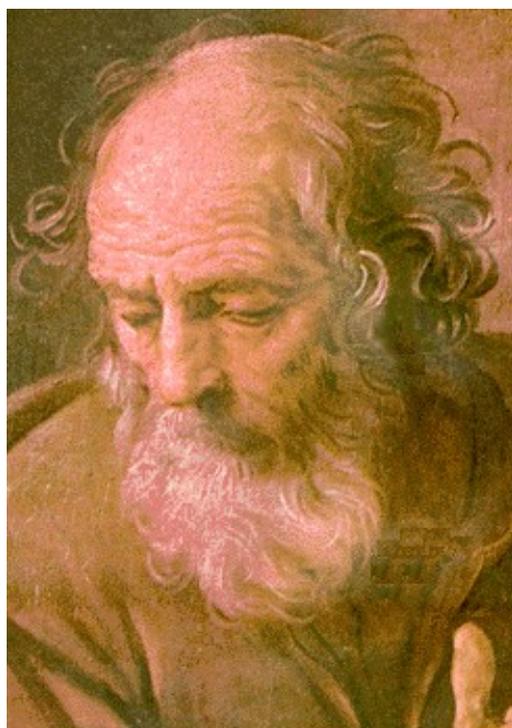


** Temps du Carême : À partir du Mercredi des Cendres, on prend l'Ordinaire du Temps du Carême, comme indiqué au Psautier ; chaque jour de férie, il y a une Antienne propre pour le Benedictus et le Magnificat, ainsi que deux Oraisons propres : l'une pour les Laudes et les Petites Heures, l'autre pour les Vêpres. Lorsqu'il y a une fête, on fait toujours commémoration de la férie par ces antiennes et ces oraisons. Chaque jour également, il y a une Messe propre. **

1. De la Férie. – *Tout comme au Psautier durant le Carême.*
2. De la Férie.
3. De la Férie.
4. De la Férie.
5. De la Férie. (*1^{er} Vendredi du mois.*)
6. De la Férie. (*1^{er} Samedi du mois.*) – Vêpres du Samedi.
7. **III^{ème} Dimanche de Carême.** À Laudes et aux Petites Heures, antiennes et capitules propres.
8. De la Férie. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Saint Jean de Dieu, Religieux** : Antienne propre *Amen dico vobis.*
9. De la Férie. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Sainte Françoise Romaine, Religieuse de notre Ordre** : Antienne d'une sainte Femme.
10. De la Férie. À Laudes (et à la Messe), commémoration des **Quarante Saints Martyrs** : Antienne de plusieurs Martyrs.
11. De la Férie.
12. De la Férie.
13. De la Férie.
* *Anniversaire de l'élection de S. S. le Pape FRANÇOIS* : Messe de la Férie, deuxième Oraison pour le Pape. Après la Messe, on chante pour le Pape le Psaume 19, *Exaudi te Dominus.* * – Vêpres du Samedi.
14. **IV^{ème} Dimanche de Carême, Lætare.** À Laudes et aux Petites Heures, antiennes et capitules propres.
15. De la Férie.
16. De la Férie.
17. De la Férie. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Saint Patrick, Évêque** : Antienne d'un Confesseur Pontife.
18. De la Férie. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Saint Cyrille de Jérusalem, Évêque et Docteur de l'Église** : Antienne d'un Confesseur Pontife. – Premières Vêpres de Saint Joseph (commémoration de la Férie).
19. **Saint JOSEPH, Époux de la B. V. Marie, Confesseur et Patron de l'Église Universelle.** Solennité de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes ; commémoration de la Férie.
20. Samedi *Sitientes.*



*** Au Temps de la Passion :** on voile les croix et les images des saints dans les églises. – À l'Office, on prend l'Ordinaire du Temps de la Passion. – Sauf lorsqu'on fait l'Office d'un saint, on omet le Gloria Patri à la fin des Répons.*

– Vêpres du Samedi.

21. **I^{er} Dimanche de la Passion.** À Laudes et aux Petites Heures, Antiennes et Capitules propres. Aux Vêpres, commémoration du TRÉPAS DE N. B. PÈRE St BENOÎT, Abbé (avec l'Antienne de Magnificat et l'Oraison des 1^{ères} Vêpres).
22. **TRÉPAS DE N. B. PÈRE Saint BENOÎT, Abbé.** Solennité de 1^{er} Ordre. (Indulgence plénière.) Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes ; commémoration de la Férie.
23. De la Férie.
24. De la Férie. – Premières Vêpres de l'ANNONCIATION DU SEIGNEUR (commémoration de la Férie).
25. **ANNONCIATION DU SEIGNEUR.** Solennité de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Sainte Vierge (Ps.109, 112, 121, 126) ; commémoration de la Férie.
26. De la Férie.
27. De la Férie. – Vêpres du Samedi.
28. **II^{ème} Dimanche de la Passion – Dimanche des Rameaux.** À Laudes et aux Petites Heures, Antiennes et Capitules propres. Avant la messe, bénédiction des rameaux et procession.
29. **Lundi Saint.** À Laudes et aux Petites Heures, Antiennes propres. Vêpres de la Férie (Antiennes du Psautier ; Antienne du *Magnificat* propre).
30. **Mardi Saint.** Comme hier.
31. **Mercredi Saint.** Comme hier.

